



Par Eric Boniface Tchouakeu, Journaliste.

En attendant l'officialisation des résultats des élections sénatoriales du 25 mars par le Conseil Constitutionnel au plus tard le 09 avril 2018, la victoire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), au pouvoir sur le plan national et singulièrement à Yabassi relève d'un secret de polichinelle.

Cette commune située dans le Département du Nkam dans la Région du Littoral est contrôlée à 100% par l'Union pour la Fraternité et la Prospérité (UFP), une formation politique de l'opposition dirigée par Olivier Bilé. Dans les détails sur les 22 votants, car 03 conseillers municipaux sur les 25 de cette mairie sont décédés en cours de mandat, le RDPC a obtenu 20 voix ; l'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) a eu 01 voix, probablement celle de la conseillère municipale dissidente qui était candidate sur la liste de ce parti, Lamatou Ousmanou ; et l'on a enregistré 01 bulletin nul. Bien que le vote soit secret, donc en théorie alors que rien ne l'oblige à dévoiler publiquement sur quelle liste sur les 06 en compétition dans le Littoral, il a porté son choix, le Maire de Yabassi,

Jacques Maboula Mboya affirme avoir voté comme quasiment tous ses conseillers pour la liste du RDPC. Selon lui les listes des candidats des cinq autres partis en lice ne « comportaient pas de ressortissants du Nkam qui y vivent et qui connaissent ses réalités ». 'Etre de l'opposition

n'implique pas rejeter ses frères, mépriser les valeurs traditionnelles et culturelles de notre communauté et pire, être le détenteur exclusif de la solution », complète-t-il dans une tribune publiée sur les réseaux sociaux. S

son premier argument a rapidement, il faut le préciser, été battu en brèche car la tête de liste de l'Union Démocratique du Cameroun(UDC) dans le Littoral, Sam Mbaka, est originaire du Nkam. Jacques Maboula Mboya est le Président du mouvement « Now » qui est la plate-forme regroupant les partis et acteurs politiques ainsi que des organisations de la société civile qui soutiennent la candidature de l'ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau du Cameroun, Maître Akere Muna, à l'élection présidentielle prévue cette année. Même s'il peut bien voter pour la liste du RDPC aux sénatoriales et voter contre le candidat naturel de ce parti, Paul Biya à la présidentielle, beaucoup d'opposants et leurs sympathisants sont déçus de ses récentes options politiques du Maire de Yabassi.

Ce dernier est d'ailleurs vilipendé sur les réseaux sociaux et ses explications via le même canal ne semble pas convaincre grand monde. Conséquence la campagne présidentielle de Maître Akere Muna prend un sérieux coup. Certains commencent à douter de sa volonté réelle de conquérir le pouvoir au Cameroun. L'ancien Bâtonnier gardera-t-il Jacques Maboula à la tête du mouvement « Now » ou se séparera-t-il de lui pour donner une nouvelle dynamique à sa campagne ? En attendant, il est plus qu'évident que l'actuelle posture du Maire de Yabassi est embarrassante pour Maître Akere Muna.
